LE BOCASSE Mag'

Bulletin d'informations municipal N°15 • Octobre 2020

Le mot de notre Maire

C'est un grand plaisir de retrouver le «Bocasse Mag» notre journal municipal après quelques mois d'interruption.

Vous vous en doutez, la pandémie actuelle a compliqué la transition avec la municipalité précédente, mais aujourd'hui toutes nos commissions sont opérationnelles et au travail !

Les membres de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin ont renouvelé leur confiance à Monsieur Herbet, maire de Quincampoix. Là aussi les vice-présidents et commissions sont au travail.

Je tiens personnellement à remercier l'équipe communication pour la belle réalisation de ce nouveau journal !

L'actualité municipale est marquée par de nombreux sujets :

- Rentrée scolaire à l'école Fertel
- Reprise des activités associatives
- Démarrage de plusieurs phases de travaux

et notamment, déploiement numérique, travaux préparatoires du clocher Notre Dame de l'Assomption, aménagement de voiries à Valmartin.

Le repas des anciens ne pouvant être maintenu, l'équipe municipale et le CCAS travaillent maintenant au choix du colis de fin d'année. Les modalités de distribution doivent être précisées.

Portez vous bien.

Cordialement.
Xavier Bertram

la Mairie

est ouverte :
Le VENDREDI
de 16H00 à 18H00,
Possibilité de prendre rendez-vous :
Tél. 02 35 33 22 24
mairie-du-bocasse@orange.fr
www.mairie-le-bocasse.fr

Le mot de la rédac'

Voici la nouvelle formule du Bocasse mag'.
Nous espérons que vous prendrez plaisir à le lire.
La commission animation a glissé un questionnaire.
Nous comptons sur votre retour.

LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2020

Après avoir été légalement convoqué par lettre en date du 2 juin 2020, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 9 juin 2020 à 19 h 00 sous la présidence de Monsieur Xavier BERTRAM Maire.

Absents excusés : *Mme CELIKOVIC- M. LAVATINE (pouvoir M. BERTRAM) - M. PAJOT - Mme BEAUPERE.*

• Monsieur PASTY LIGNY est désigné secrétaire de séance.

• Le conseil municipal approuve le compte rendu du 28 mai 2020.

• Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu local.

• Monsieur le Maire présente l'ordre du jour, il propose une présentation du dossier de restauration du clocher par Mme BLONDEAU collaboratrice du cabinet d'architecte de Mme PETIT.
Mme BLONDEAU fait un rappel du diagnostic du clocher, l'urgence étant le clocher et la nef.
Suite à la consultation des entreprises, une négociation a été engagée. Une synthèse financière fait apparaître un coût global de 452 432.41 € HT. La phase préparatoire des travaux pourrait commencer au mois de septembre.

• INDEMNITES DES ELUS
Monsieur le Maire rappelle que l'indemnité du Maire est attribuée de façon automatique, sans délibération. Toutefois le conseil municipal peut, à la demande du maire et par délibération, fixer pour celui-ci une indemnité inférieure au barème. Le conseil municipal fixe les indemnités de fonctions versées aux adjoints ayant reçu délégation.
Taux maximal pour le maire 40.3 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Taux maximal pour les adjoints 10.7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Sur proposition du Maire, le conseil municipal fixe le taux des indemnités comme suit à l'unanimité :
Indemnité du maire 38.8 %
Indemnité 1ère adjointe 9.2 %
Indemnité 2ème adjointe 9.2 %

• COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES
Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux désignent à main levée les délégués dans les différentes commissions.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Titulaires : GOURRE Jean-Claude - DEPESTELE Sylvie - RADOUX Mickaël
Suppléants : PASTY LIGNY Christophe - BELLIARD VALLEE Emma - GOIRAND Thierry

COMMISSION ELECTION
BELLIARD VALLEE Emma

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
FOLIOT Roberte - PAPILLON Anne-Sophie - CELILKOVIC Isabelle - DEPESTELE Sylvie

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
Une proposition doit être adressée à la direction des services fiscaux afin qu'elle désigne les membres de la commission communale :
DEPESTELE Sylvie – BELLIARD VALLEE Emma – PASTY LIGNY Christophe – GOIRAND Thierry – JULIEN Simon – FOLIOT Roberte.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES
BELLIARD VALLEE Emma

COMMISSION URBANISME – TRAVAUX -VOIRIE (sécurité bâtiments et matériel)
DEPESTELE Sylvie - GOURRE Jean-Claude - RADOUX Mickaël - PASTY LIGNY Christophe

COMMISSION COMMUNICATION
PAPILLON Anne-Sophie - DEPESTELE Sylvie - BELLIARD VALLEE Emma - DUBOIS Jean-Pierre

COMMISSION ANIMATION
FOLIOT Roberte - GOIRAND Thierry - JULIEN Simon - GOURRE Jean-Claude - PAPILLON Anne-Sophie

DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux désignent à main levée les délégués dans les différents syndicats intercommunaux.

SYNDICAT COLLEGE JEAN DELACOUR
Titulaires : FOLIOT Roberte - BELLIARD VALLEE Emma
Suppléants : JULIEN Simon - GOURRE Jean-Claude

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION
Titulaire : BERTRAM Xavier
Suppléant : RADOUX Mickaël

SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE SIERVILLE
Titulaires : BERTRAM Xavier - RADOUX Mickaël
Suppléants : JULIEN Simon - BELLIARD VALLEE Emma

SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS
Titulaires : DEPESTELE Sylvie - GOURRE Jean-Claude
Suppléants : PASTY LIGNY Christophe - JULIEN Simon

DELEGATION POUR ESTER EN JUSTICE
Monsieur le Maire expose que les dispositions du Code général des collectivités territoriales permettent au conseil

municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Dans un souci de favoriser la bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire la délégation pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions.

QUESTIONS DIVERSES

Le contexte sanitaire ne permet pas le maintien de la fête du village, le conseil municipal souhaite réfléchir à une manifestation pour la prochaine rentrée scolaire.
Le 1er conseil communautaire se réunira le 9 juillet prochain.
L'école Fertel fonctionne en effectif réduit en raison des mesures sanitaires et du nombre d'enseignants présents.
L'ordre du jour étant épuisé
la séance est levée à 21 h 00.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

Après avoir été légalement convoqué par lettre en date du 22 juin 2020, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 30 juin 2020 à 19 h 00 sous la présidence de Monsieur Xavier BERTRAM Maire.

Absents excusés : *M. DUBOIS (pouvoir Mme DEPESTELE) - Mme CELIKOVIC (pouvoir M. BERTRAM) - M. LAVATINE - M. PASTY LIGNY - M. PAJOT - Mme BEAUPERE.*

• Madame DEPESTELE est désignée secrétaire de séance.

• Le conseil municipal approuve le compte rendu du 9 juin 2020.

• Monsieur le Maire a présenté l'ordre du jour :

TAUX IMPOSITION 2020

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition 2019 et propose de les maintenir à l'identique pour 2020. Le conseil municipal après en avoir délibéré émet à l'unanimité un avis favorable pour maintenir les taux comme suit pour un produit attendu de 105 630 € :

- Taxe foncière bâti 19.01%
- Taxe foncière non bâti 39.87%

BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Receveur Municipal présente la proposition de budget primitif pour 2020 qui se présente comme suit :
- Dépenses et recettes de fonctionnement 803 700.00 €
- Dépenses et recettes d'investissement 811 448.70 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité la proposition de budget pour l'année 2020.

TRAVAUX DE RESTAURATION DU CLOCHER ATTRIBUTION DES LOTS

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la restauration du clocher de l'église, un marché a été lancé par la commune sous la forme d'une procédure adaptée le 25 septembre 2019, la consultation comprenait 3 lots :

Lot 1 - Maçonnerie
Lot 2 - Charpente
Lot 3 - Couverture

La commission s'est réunie le 11 décembre 2019. Après présentation du rapport d'analyse des offres, il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 – Maçonnerie
LANFRY SAS à Deville Les Rouen
Pour un montant HT de 119 852.78 €

Lot 2 – Charpente
LES METIERS DU BOIS à Bretteville sur Odon
Pour un montant HT de 205 013.10 €

Lot 3 – Couverture
SARL GALLIS à Franqueville Saint Pierre
Pour un montant HT de 127 566.53 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de retenir à l'unanimité la proposition ci-dessus, il autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce marché. Les crédits sont prévus au budget primitif.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS – PROPOSITION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux élections, il a lieu d'adresser une liste de personnes à la Direction des Services Fiscaux afin qu'elle désigne les nouveaux membres de la commission communale des impôts.
Le conseil municipal propose la liste de personnes suivantes : BELLIARD VALLEE Emma JULIEN Simon - CHANTRELLE Lionel - LAVENU Simon - DEPESTELE Sylvie LHERNAULT Jacques - FOLIOT Roberte - PASTY LIGNY Christophe - FEUGERE Robert - PRIEUR Isabelle GOIRAND Thierry - VALLEE Régis - HAREL Alain - VITTECOQ Marie-Odile - HARTEL Bernard
Six titulaires et six suppléants seront désignés par les services fiscaux. La commission est présidée par le Maire.

REFECTION CHEMIN DE LA HONGRIE

Monsieur le Maire présente un devis pour la réfection du chemin de la Hongrie dont le montant s'élève à 20 352 € TTC. Le conseil municipal pense qu'une réflexion sur l'ensemble des chemins est à réaliser, il propose de reporter la décision.

ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS VOIRIE – PROGRAMME 2020

Vu la délibération de la Communauté de communes du 12 Décembre 2017 actant la mise en place de fonds de concours voirie et leur inscription dans les statuts de la CCICV
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer un fonds de concours à la Communauté de communes Inter-Caux-Vexin en vue de participer au financement du programme voirie de 2020, à hauteur de 25% du montant des dépenses HT en fonctionnement et en investissement soit environ : - 3 500.00 € en fonctionnement pour la Route de la Mare

QUESTIONS DIVERSES

• Travaux de traversée de Valmartin, une réunion a eu lieu, dans l'attente d'éléments complémentaires.

• RD6 : souhait de solliciter un radar pédagogique auprès du Département.

• Réflexion sur le service de ramassage des déchets verts, une estimation financière sera demandée.

• L'association Bly'n Co Dance avec laquelle la commune a signé une convention d'utilisation de la salle Boval sollicite un nouveau créneau horaire le jeudi en plus du lundi. Le conseil municipal est favorable.

• Point sur le conseil d'école, demande de matériel et mobilier divers. Installation de 2 points d'eau dans les classes.

• Bilan des commissions animation et communication.

• Intercommunalité élection des président, vices présidents et délégués le 9 juillet prochain.

Prochain conseil municipal le vendredi 10 juillet à 19 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Après avoir été légalement convoqué par lettre en date du 2 juillet 2020, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 10 juillet 2020 à 19 h 00 sous la présidence de Madame BELLIARD VALLEE Emma 1 ère adjointe.

Absents excusés : *M. BERTRAM (pouvoir Mme BELLIARD VALLEE) - Mme DEPESTELE (pouvoir Mme BELLIARD VALLEE) - Mme CELIKOVIC - M. PASTY LIGNY - M. JULIEN - M. PAJOT.*

Monsieur DUBOIS est désigné secrétaire de séance.

Madame BELLIARD VALLEE présente l'ordre du jour :

ELECTIONS DES DELEGUES POUR ELECTIONS SENATORIALES

Le conseil municipal doit procéder à l'élection de trois délégués et trois suppléants.

Le bureau électoral est composé de Mme BELLIARD VALLEE Présidente, Messieurs GOIRAND, LAVATINE, RADOUX et GOURRE.

Election des délégués

Nombre de votants 11/Suffrages nuls et blancs 0/
Suffrages exprimés 11 Majorité absolue 6
BERTRAM Xavier 11 BELLIARD VALLEE Emma 11
DEPESTESLE Sylvie 11

Les trois candidats ont été proclamés élus au 1 er tour.

Election des suppléants

Nombre de votants 11 / Suffrages nuls et blancs 0/
Suffrages exprimés 11 Majorité absolue 6
RADOUX Mickaël 11 GOURRE Jean-Claude 11
FOLIOT Roberte 11

Les trois candidats ont été proclamés élus au 1er tour.

Il n'y a pas de questions diverses. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2020

Après avoir été légalement convoqué par lettre en date du 3 septembre 2020, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 10 septembre 2020 à 19 h 00 sous la présidence de Xavier BERTRAM Maire.

Absents excusés : *Mme CELIKOVIC - M. JULIEN - M. PAJOT*

Monsieur DUBOIS est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 10 juillet 2020.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour :

TRAVAUX DU CLOCHER DE L'EGLISE ATTRIBUTION DU LOT 3 COUVERTURE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la décision d'attribution du lot 3 en date du 30 juin 2020 a fait l'objet d'une contestation en référé devant le tribunal administratif. Par ordonnance du 17 août 2020 le tribunal a annulé la procédure concernant le lot 3 couverture à compter de l'examen de l'analyse des offres. Il est donc nécessaire de procéder à nouveau à l'analyse des offres concernant le lot couverture. Après présentation du nouveau rapport d'analyse, il est proposé de retenir l'offre de la SARL GALLIS à Franqueville Saint Pierre pour un montant HT de 127 566.53 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de retenir à l'unanimité la proposition ci-dessus, il autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce marché. Les crédits sont prévus au budget primitif.

PARTICIPATION FINANCIERE LUDISPORT ET LUDICULTURE

Monsieur le Maire rappelle que les enfants de l'école bénéficient du dispositif Ludisport et Ludiculture en partenariat avec la Communauté de Communes Inter Caux Vexin. La commune a fait le choix de prendre à sa charge la cotisation des familles depuis plusieurs années. Monsieur le Maire propose de reconduire le dispositif pour la durée du mandat.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre en charge la participation des familles pour la durée du mandat.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVENTION POUR L'ACHAT DE MASQUES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes a passé commande de masques sanitaires réutilisables et payé l'intégralité aux fournisseurs. Dans le cadre du groupement de commandes, la prise en charge du coût du premier masque distribué à l'habitant est assurée par la Communauté de Communes et celle du second par la commune de résidence du bénéficiaire. Le bilan financier présente un coût unitaire du masque arrêté à 2.43 €.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention de financement avec la communauté de communes.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVENTION INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Par délibération du 11 avril 2017, la commune a confié l'instruction des autorisations d'urbanisme à la Communauté de Communes Inter Caux Vexin. Afin de permettre la continuité de ce service, il est nécessaire d'établir une nouvelle convention. Le maire est signataire des décisions et actes administratifs, toutefois il prendra un arrêté de délégation au bénéfice des instructeurs pour les courriers d'échanges durant l'instruction des dossiers.
Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes Inter Caux Vexin.

DELEGATION POUR LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les dispositions de l'article 3-1 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, prévoient la possibilité de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels. Les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide d'un agent indisponible. Ces contrats peuvent prendre effet avant le départ de l'agent à remplacer. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à recruter des agents contractuels, dans les conditions fixées par la loi pour remplacer les agents momentanément indisponibles. Le Maire est chargé du recrutement et de la rémunération des candidats retenus. La dépense correspondante est inscrite au budget.

QUESTIONS DIVERSES

• Ecole Fertel l'effectif de la rentrée est de 61 élèves. La classe IME de Mont-Cauvaire a également fait sa rentrée.

• Monsieur le Maire évoque une demande concernant le ramassage des déchets verts. M. DUBOIS répond que des solutions de compostage peuvent être adoptées.

• Les travaux d'aménagement de voirie et de stationnement à Valmartin vont débuter prochainement. M. DUBOIS souhaite une réflexion sur un aménagement paysager de ce hameau.

• Monsieur le Maire évoque les dernières mesures sanitaires en vigueur et appelle chacun à la vigilance. Compte tenu du contexte sanitaire, le repas des ainés ne sera pas maintenu pour 2020. Le conseil municipal souhaite maintenir le colis de fin d'année, les modalités restent à préciser.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

L'ETAT CIVIL

Naissances

Eliott FEUGRET le 29 février 2020
Liam LACHEVRE le 19 mai 2020
Charles WORMSER le 19 mai 2020
Melvin GROUT le 14 septembre 2020

Décès

Joseph DEPESTELE le 30 mai 2020
François DOUILLET le 28 février 2020
André BENARD le 12 octobre 2020

L'ECOLE FERTEL

Nous accueillons cette année à l'école 61 élèves de la Petite section maternelle au CM2 + 13 élèves de l' IME Dominique Le fort.

L'année dernière nous avons partagé plusieurs projets avec nos camarades de l'IME.

- Le carnaval
- Recyclage avec le SMEDAR
- La chorale
- L' art plastique
- Un spectacle sur la disparition des ours polaires.

Les élèves de CM sont venus lire des histoires aux élèves de maternelle.

Nous avons également partagé le spectacle de «Pierre, feuille, loup».

Mme Robert
directrice de l'école

Ces photos ont été prises avant la crise sanitaire.

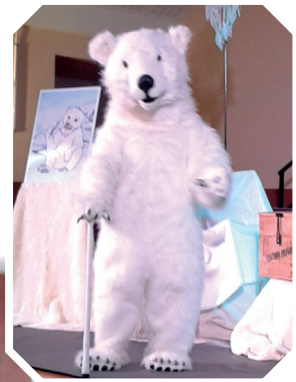

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ASCEB Association sportive et culturelle de l'Ecole du Bocasse

Présidente : Lesly Avenel
Secrétaire : Blandine Baguet
Trésorière : Eloïse Dubois

Maintenant que le bureau est composé, toutes les bonnes volontés sont les biens venues pour mener à bien les projets futurs.

Contact : Lesly Avenel au 06 66 06 45 53

Association les Joyeuses Rencontres

Notre club Joyeuses rencontres s'est réuni le 1er jeudi de chaque mois jusqu'en mars. Le confinement nous a obligés à suspendre ces réunions, celles-ci ont repris le 9 juillet et puis les 1er jeudi de septembre et d'octobre avec, bien-sûr les précautions d'usage. Nous avons dû également annuler notre voyage annuel. Le 1er jeudi de novembre nous nous retrouverons au lycée hôtelier de Canteleu en comité un peu réduit en rapport avec les obligations actuelles. Notre association n'abandonne pas son objectif de rassembler les aînés du village dans la convivialité.

Le président, Bernard Hartel
Tél. 09 83 06 30 78
Isabelle Prieur, trésorière : 06 40 32 40 85

LES TRAVAUX

Travaux de VALMARTIN

Les travaux de Valmartin sont en cours. Pour améliorer le confort et la sécurité des riverains il est créé des places de parking ainsi que des ilôts pour une circulation alternée avec vitesse réduite.

Travaux de l'église Notre Dame

Les travaux de notre clocher vont bientôt débuter. Les échafaudages vont êtres installés début novembre pour un démarrage des travaux début décembre. Nous ne manquerons pas de vous informer lors de la descente du clocher.

Travaux de la D6

A chaque orage ou forte pluie les riverains étaient inondés. Un renforcement des buses et des aménagements d'hydraulique douce ont été réalisés pour améliorer la situation.

La Chapelle Saint Georges - Valmartin

Un devis de remise en conformité du système électrique des cloches va être délibéré au prochain conseil municipal.
Va t-on réentendre les cloches à Valmartin?

Les numéros et contacts utiles

SAMU 15 GENDARMERIE 17 POMPIERS 18 Toutes URGENCES 112 (Europe)

URGENCES MEDICALES

SOS Médecin..... 02.33.01.58.52
Médecin de Garde ..... 116 - 117
Pharmacie de Garde..... 32.37
Dentiste de permanence..... 02 35 15 81 27
Centre Anti-Poison 02 41 48 21 21

NUMEROS UTILES

Ecole du Bocasse : 02 35 33 11 07
Curé : Abbé Michel Patenotte..... 02 35 74 57 56
..... 06 47 98 01 56
Inter Caux Vexin (Com.com)..... 02 32 93 91 13
Gendarmerie Montville 02.35.33.71.85
Trésor Public MONTVILLE 02.35.33.71.62

Pour vous accompagner...

CCAS Centre Communal d'Action Sociale
Prendre rendez-vous à la mairie du Bocasse
Tél : 02 35 33 22 24

Centre Médico Social
2 A, Rue des Déportés 76710 MONTVILLE
Tél. 02.35.33.76.89 - Fax : 02.35.33.45.10

Assistante sociale :
RDV auprès du secrétariat du centre Médico-Social de Montville

SSIAD Service des soins infirmiers à domicile pour personnes âgées:
38 rue H. Lemarchand 76690 CLERES
Tél. 02.35.33.74.75

CLIC (Buchy, Clères, Darnétal) *Informations utiles pour la vie quotidienne des personnes âgées:*
Sylvie MARTIN - Mairie de MONTVILLE
Tél. 02.32.93.91.07 - www.clicrouen.fr

Mission locale de l'agglomération rouennaise :
Oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans
Mairie de MONTVILLE
sur RDV Tél : 02 32 13 10 29
www.missionlocalerouen.fr

Conciliateur de justice :
Gérard Desbruères, mairie de Bosc le Hard
Tél. 02 35 33 30 53 (sur rendez-vous)

Informations mairie

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale aux jeunes Français ayant effectué le service national ou militaire.
Pièces à fournir : livret de famille et carte d'identité

Passeport / Carte d'identité :
Pré-demande à effectuer sur le site : www.ants.gouv.fr
Mairies les plus proche équipées d'une station biométrique : Clères - Tôtes - Barentin ...

Déchetterie :
Pour obtenir la carte, vous présenter en mairie avec un justificatif de domicile

La cérémonie du 11 novembre 2020 aura lieu à 11h00 au monument aux morts

Prenez soin de vous !

La rédaction :

Emma BELLIARD VALLEE - Sylvie DEPESTELE
Jean-Pierre DUBOIS - Anne-Sophie PAPILLON